

Le Festival du film italien perd deux de ses salles de projection

Avant même son commencement, ce vendredi 28 octobre, la 45^e édition du Festival du film italien a essuyé un double coup dur. Le rendez-vous vient de perdre deux de ses cinq principales salles de projection : le cinéma Rio et la MJC d'Audun-le-Tiche. La réorganisation des séances est en cours.

Double coup dur pour le Festival du film italien de Villerupt, qui débute ce vendredi 28 octobre. La 45^e édition, prévue jusqu'au 13 novembre, vient de perdre deux de ses cinq principales salles de projection. Tout d'abord, celle de la MJC d'Audun-le-Tiche, d'une jauge de 140 places. Elle ne sera pas accessible en raison d'un dégât des eaux, qui serait survenu le week-end dernier.

Ensuite, la MJC de Villerupt a reçu un avis défavorable à la poursuite de son fonctionnement, après la visite périodique de la commission de sécurité du 3 octobre dernier. Et ses locaux comprennent le cinéma Rio, doté de 127 sièges...

Mardi soir, les organisateurs ont été informés des deux mauvaises nouvelles, coup sur coup. « Mercredi matin, c'était



Lors de cette 45^e édition, aucune séance ne pourra se tenir au cinéma Rio, où la conférence de présentation du festival s'était tenue le 18 octobre.

Photo RL

un peu le chaos. On était abattu. À tel point qu'on se demandait si on n'allait pas tout arrêter », confie Antoine Compagnone, délégué général de la manifestation.

« Une vingtaine » de séances annulées

« Mais depuis, on a rebondi ! » La grille de l'événement s'est reportée sur la toute nouvelle Arche, et ses deux salles de 660 et 140 places, ainsi que sur celle de l'hôtel de ville villeruptien, de 630 places. De plus, dès vendredi 4 novembre, un deuxième ciné mobile (75 pla-

ces) viendrait s'installer face à la mairie de la ville, sur la place de la gare routière.

« On voulait éviter de programmer les séances les unes derrière les autres, mais là, nous n'avons pas le choix. Il y a des enjeux économiques derrière, car des contrats ont été signés pour la diffusion de films », souligne Antoine Compagnone.

Le délégué général est parvenu à minimiser les dégâts avec « la perte d'une vingtaine de séances au cours des sept premiers jours », lors d'une quinzaine qui compte normalement 350 créneaux.